



L'an deux mil vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Delphine BOULOT (pouvoir donné Frédéric FOSSEY)

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Françoise LEBOULANGER en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025
2. Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2026
3. Tarifs de location 2026
4. Droits de place 2026
5. Tarifs des concessions au cimetière 2026
6. Convention relative au contrat départemental de territoire 2022-2027 : avenant n°2
7. Jardin-forêt – nouveau contrat ORE avec l'association le Danub
8. Subventions aux associations tréviéroises : date de dépôt du dossier 2026
9. Demande de subvention « Pompiers Missions Humanitaires »
10. Halle : portes automatiques
11. Borne autopartage : convention avec le SDEC Energie – avenant n°1
12. Audits énergétiques (Presbytère et maison communale) : conventions avec le SDEC Energie
13. Salle des fêtes : devis Technorest pour le fourneau
14. Eco pâturage : devis 2026
15. Ilot de fraîcheur : devis Ecotone, suite à donner
16. Panneaux commémoratifs en mémoire des soldats américains : devis
17. Autopartage : revoir le montant de la franchise en cas de sinistre
18. Cinéma – la Poste : point d'avancement
19. Plaquette « La reconstruction à Trévières » : devis IMB
20. Compte rendu des commissions
21. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2025

Mireille Dufour fait remarquer que les horaires d'Aline, la secrétaire de mairie chargée de l'accueil de l'Agence postale, ne sont pas retranscrits correctement sur le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2025. En effet, elle ne sera en repos que le mercredi après-midi et non toute la journée.

Le compte-rendu va être corrigé et est validé à l'unanimité.

2. Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2026

Vu le montant budgétisé pour les dépenses d'investissement 2025 d'un montant s'élevant à 2 083 388,95 € (chapitre 21),

Vu les opérations actuellement en cours et conformément aux textes applicables,

Madame le Maire demande l'autorisation d'engager des dépenses d'investissement à hauteur de 520 847,23 € (soit 25 % des 2 083 388,95 €) et rappelle que toutes dépenses engagées seront inscrites au BP 2026, aux opérations prévues :

Articles	Opérations	Montant en €
2116	Cimetière	2 500,00 €
212	Aménagements de terra	98 175,00 €
2131	Bâtiments publics	254 461,87 €
2132	Immeubles de rapport	81 934,20 €
2138	Autres constructions	16 293,50 €
2152	Installations de voirie	56 250,00 €
21538	Autres réseaux	6 698,36 €
2156	Réserve incendie	2 034,30 €
2157	Matériel et outillage de	2 500,00 €
TOTAL CREDITS INVESTISSEMENT		520 847,23 €

Teneur des discussions :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSEY- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LÉBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

- Autorise Madame le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur 520 847,23 € (soit 25 % des 2 083 388,95 €)
- Dit que toutes les dépenses engagées seront inscrites au BP 2026, aux opérations prévues

3. Tarifs de location 2026

	Habitants de Trévières		Hors commune	
	Depuis le 01/03/2025	A compter du 01/03/2026	Depuis le 01/03/2025	A compter du 01/03/2026
SALLE DES FETES				
Avec utilisation cuisine	230 €		296 €	
Forfait chauffage	100 €		100 €	
Vins d'honneur, réunions... avec utilisation de la cuisine	125 €		150 €	
Vins d'honneur, réunions... sans utilisation de la cuisine	95 €		115 €	
Forfait chauffage pour vins d'honneur, réunions, ...	45 €		45 €	
Location du lave-vaisselle	23 €		23 €	
Redevance par couvert mis à disposition	1 €		1 €	
SALLE CULTURELLE				
Tarif par soirée	120 €		120 €	
LOCATION DE TABLES de 2 ou 3 m	1.60 €		3.00 €	
LOCATION DE CHAISES	0.30 €		0.40 €	

Teneur des discussions : On ne change rien pour cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSEY- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LÉBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Fixe les tarifs de location à compter du 1^{er} mars 2026, selon tableau ci-dessus

4. Droits de place 2026

Droits de place	Marché du vendredi et Commerçants ambulants	
	Depuis le 01/03/2025	A compter du 01/03/2026
Mètre linéaire	0,70 € / mètre (minimum facturé de 2,50 €)	
Exposants du marché Occasionnels / festivals - Mètre linéaire	1,50 € / mètre	
Eau	4,50 € / branchement	
Branchement électrique	3,50 € / branchement	

Teneur des discussions : C'est difficile de maintenir les exposants sur le marché. On laisse les tarifs identiques à ceux de l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Fixe les tarifs des droits de place à compter du 1^{er} mars 2026, selon tableau ci-dessus

5. Tarifs des concessions au cimetière 2026

	Depuis le 01/03/2024	A compter du 01/03/2026
CONCESSIONS		
30 ans	200,00 €	
50 ans	300,00 €	
COLOMBARIUM		
15 ans	350,00 €	
30 ans	600,00 €	
CAVES-URNES		
30 ans	100,00 €	
50 ans	150,00 €	

Teneur des discussions : La commune est dans la moyenne des tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Fixe les tarifs des concessions au cimetière à compter du 1^{er} mars 2026, selon tableau ci-dessus

6. Convention relative au contrat départemental de territoire 2022-2027 : avenant n°2

L'assemblée départementale a décidé, lors de la session du 24 novembre 2025, de prolonger les contrats de territoire 2022-2026 d'une année, soit jusqu'en 2027 (hors part vélo). Un avenant doit être signé.

Teneur des discussions :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Autorise Madame le Maire à signer l'avenant au contrat de territoire départemental ainsi que tous les documents nécessaires à la prolongation de cette convention

7. Jardin-forêt – nouveau contrat ORE avec l'association le Danub

Le 18 décembre dernier, les associations Hespérides et Danub ont organisé une réunion publique pour présenter leur projet autour du jardin-forêt de Trévières.

Thématique de cette réunion : les ORE et les actions des associations à travers les forêts-jardins. Présentation de l'Obligation Réelle Environnementale et de l'importance de la durée de l'obligation en vue de la protection des plantations et de la protection de la biodiversité qui y trouve refuge. Conférence suivie d'un débat/échange avec le public pour répondre aux questions des habitants et des citoyens de la commune en vue d'une ORE de protection sur 99 ans entre la municipalité de Trévières et l'association Danub'.

Teneur des discussions :

L'association « Les Hespérides » existe toujours et l'association « Danub' » va venir en soutien.

Le Danub' propose d'aller visiter le jardin-forêt à Mosles.

Proposition d'associer les enfants des écoles sous forme d'ateliers.

Le Danub' souhaite signer le contrat chez un notaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité:**

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERXIOT P X C A	Françoise DUSSE RT-SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOU LAN-GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Décide de la suite à donner à la demande de l'association Hespérides :

> résiliation du contrat ORE avec l'association Hespérides

> nouveau contrat ORE avec l'association le Danub pour une durée de 99 ans

8. Subventions aux associations tréviéroises : date de dépôt du dossier 2026

Le dossier de demande de subvention 2026 va être envoyé aux associations tréviéroises (siège social situé à Trévières).

Teneur des discussions : On conserve la même date-butoir que l'an passé pour le dépôt des demandes de subvention, soit le 15 mars.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité:**

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSE RT-SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOU LAN-GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Décide de fixer la date limite de réception des dossiers, complets, pour étude et vote des subventions en conseil municipal : 15/ 03/ 2026

9. Demande de subvention « Pompiers Missions Humanitaires »

La mairie a reçu une demande de subvention de l'association « Pompiers Missions Humanitaires »

Teneur des discussions : Frédéric Fossey fait remarquer que ce sont des pompiers qui partent en mission sur leur temps de travail et qu'ils bénéficient de la logistique du SDIS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à la majorité :**

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSE RT-SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P C A X	Françoise LE MAR- QUAND P C A X
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOU LAN-GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A

Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P C A X	Bruno LEFRANCOIS P X C A	
------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	--

Décide de la suite à donner à la demande de subvention de l'association « Pompiers Missions Humanitaires » : don de 200€.

10. Halle : portes automatiques

Lors de la dernière maintenance des portes automatiques de la halle, le technicien a informé Madame le Maire de désordres importants : le système d'automatisme des portes est totalement hors services (exposition aux intempéries, nids d'oiseaux etc.). Il conseille de supprimer l'automatisme pour ne conserver qu'un usage manuel.

Teneur des discussions : C'est dangereux de les laisser en l'état et le coût de la maintenance est élevé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité** :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Décide de la suite à donner : suppression de l'automatisme des portes de la halle

11. Borne autopartage : convention avec le SDEC Energie – avenant n°1

Le SDEC Energie met à disposition un emplacement réservé à la recharge de véhicule électrique sur la borne MobiSDEC située rue de Bayeux. La convention de mise à disposition prenait fin le 31/12/2025. L'avenant n°1 prolonge cette convention de 2 ans, soit du 01/01/2026 au 31/12/2027.

Teneur des discussions :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité** :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Autorise Madame le Maire à signer l'avenant de prolongation avec le SDEC Energie

12. Audits énergétiques (Presbytère et maison communale) : conventions avec le SDEC Energie

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le service développé par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) intitulé « Conseil en énergie partagé » (CEP).

Proposé sous 3 niveaux d'accompagnement pour être au plus près des besoins des collectivités, ce service vise à accompagner les communes dans leur projet de rénovation.

L'adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 2 vise à définir la stratégie de rénovation associée à certains de ses bâtiments.

Ce service se décompose en plusieurs étapes :

1. la réalisation d'un audit énergétique, conforme au cahier des charges de l'ADEME, par un bureau d'études spécialisé.
2. un accompagnement du SDEC ENERGIE dans la phase de réalisation de l'audit, le choix du scénario de travaux adapté, l'identification des aides mobilisables, ainsi que, le cas échéant, le respect des obligations du décret tertiaire.

A- Le bâtiment concerné par le CEP de niveau 2 est arrêté ci-dessous.

La durée d'adhésion au service de CEP niveau 2 est de 1 an.

Bâtiment : Maison communale	
Surface :	79 m ²
Typologie :	Logement communal

Le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 s'élève à :

Intitulé de la dépense	Montant dépenses	Intitulé de la recette	Montant recettes
Accompagnement SDEC ENERGIE	5 500 €	Aide SDEC ENERGIE	4 400 €
		Contribution commune (fonds propres)	1 100 €
TOTAL	5 500 €	TOTAL	5 500 €

Le montant de l'aide du SDEC ENERGIE sur le volet accompagnement est conforme au guide des aides et contributions financières 2025 validé par le Comité Syndical en date du 1^{er} avril 2025, à savoir :

- pour une commune de catégorie C : 80 %

Compte tenu des aides mobilisables, la contribution de la commune est donc de **1 100 €** maximum ; le SDEC ENERGIE se réservant la possibilité de réduire le reste à charge de la collectivité s'il obtient des subventions complémentaires pour financer cet audit.

B- Le bâtiment concerné par le CEP de niveau 2 est arrêté ci-dessous.

La durée d'adhésion au service de CEP niveau 2 est de 1 an.

Bâtiment : Presbytère	
Surface :	180 m ²
Typologie :	Standard

Le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 s'élève à :

Intitulé de la dépense	Montant dépenses	Intitulé de la recette	Montant recettes
Accompagnement SDEC ENERGIE	5 500 €	Aide SDEC ENERGIE	4 400 €
		Contribution commune (fonds propres)	1 100 €
TOTAL	5 500 €	TOTAL	5 500 €

Le montant de l'aide du SDEC ENERGIE sur le volet accompagnement est conforme au guide des aides et contributions financières 2025 validé par le Comité Syndical en date du 1^{er} avril 2025, à savoir :

- pour une commune de catégorie C : 80 %

Compte tenu des aides mobilisables, la contribution de la commune est donc de **1 100 €** maximum ; le SDEC ENERGIE se réservant la possibilité de réduire le reste à charge de la collectivité s'il obtient des subventions complémentaires pour financer cet audit.

Teneur des discussions :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité**:

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSEY- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal :

- donne son accord pour bénéficier de ce service,
- confie au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,
- accepte de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus (1 100 € maximum par audit soit 2 200 €),
- s'engage à voter les crédits nécessaires et à verser cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,
- autorise son maire à signer les conventions pour le logement communal rue Edmond de Laheudrie et le Presbytère

13. Salle des fêtes : devis Tecnocest pour le fourneau

Suite à la maintenance de décembre 2025, le fourneau de la salle des fêtes a besoin de réparations.

Tecnocest a transmis un devis qui s'élève à 318.50 € HT / 382.20 € TTC.

La question se pose de la réparation avant les travaux du bâtiment ?

Teneur des discussions : *Le fourneau ne sert pas souvent. De plus, il fonctionne au gaz de ville et ce ne sera plus le cas après les travaux de la salle des fêtes. La réparation semble donc peu utile.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité** :

Mireille DUFOUR P x C A	Loïc PERIOT P x C A	Françoise DUSSEY- SARTHE P x C A	Frédéric FOSSEY P x C A	Françoise LE MAR- QUAND P x C A
Gérald ROUSSEUW P x C A	Valérie TANQUEREL P x C A	Françoise LEBOULAN- GER P x C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P x C A
Patrick WATERS P x C A	Delphine BOULOT P x C A	Bruno LEFRANCOIS P x C A		

Décide de ne pas accepter le devis de Tecnoest et de reporter la réparation après les travaux du bâtiment.

14. Eco pâturage : devis 2026

Le devis pour le renouvellement de la prestation d'éco-pâturage proposée depuis 5 ans doit être envoyé par MIDGARD à Longueville.

Pour cette année, il s'engage à renouveler l'atelier découverte éco-pâturage pour les petits des écoles. Monsieur LE MOAL a pris sa retraite en 2025 et son fils reprend l'activité. Ils tiennent à remercier les élus de Trévières qui leur font confiance depuis 5 ans. Cette démarche est innovante en milieu rural et leur a permis de valoriser leur savoir-faire auprès d'autres collectivités (Bayeux, Isigny-sur-Mer, etc.).

Ce devis s'élève à 700 € TTC.

Teneur des discussions : *Françoise Leboulanger trouve que le pré mis à disposition n'oblige pas à l'éco pâturage car il est accessible facilement et pourrait être fauché par d'autres moyens ou loué à un particulier qui pourrait y mettre des animaux. On pourrait aussi lui trouver un autre usage.*

Martial Legros fait remarquer que la présence des moutons en limite du lotissement apporte des mouches l'été.

Mireille Dufour objecte que les employés communaux ont cette charge de tonte en moins et qu'il n'y a pas de pollution due aux engins qui devraient être utilisés en remplacement du pâturage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à la majorité** :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P C X A	Françoise DUSSEY- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P C X A	Françoise LE MAR- QUAND P C X A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P C X A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C X A
Patrick WATERS P C A X	Delphine BOULOT P C X A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

N'accepte pas le devis présenté.

15. Ilot de fraîcheur : devis Ecotone, suite à donner

ECOTONE a remis un devis pour une étude zone humide. Ce devis s'élève à 2000 € HT / 2400 € TTC.

Cette étude est demandée par l'instructeur du fonds vert pour la renaturation.

Message de la Délégation Territoriale du Bessin :

« (...), il existe bien une petite zone humide dans l'atlas de la DREAL sur le périmètre d'étude. Dès lors, quelque soit la nature du projet, il faut la délimiter précisément. Ce sera les conclusions qui permettra de définir la nature de l'autorisation nécessaire pour votre projet (connaître les dimensions exactes pour classer ensuite dans telle ou telle rubrique réglementaire (seuil)). Je comprends bien votre inquiétude pour la dépense supplémentaire mais sans cela, les services instructeurs bloqueront les procédures (PA notamment). Il faut prouver que votre projet est bien en dessous des seuils règlementaires le plus possible. »

Teneur des discussions : *Françoise Le Marquand trouve que la dépense est énorme pour ce projet.*

Loïc Périot fait remarquer qu'à chaque fois que l'on demande une subvention, on nous impose de payer une étude. Il ajoute que démarrer ce projet alors qu'on a du mal à financer le gros projet cinéma-poste n'est pas raisonnable.

Mireille Dufour rappelle que le but de ce projet est de permettre un lieu de rencontre et de fraîcheur pour les personnes du bourg qui ne marchent plus beaucoup et qui n'ont pas de jardin et également de traiter le flux du cours d'eau qui traverse ce terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à la majorité** :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P C X A	Françoise DUSSEY- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P C X A	Françoise LE MAR- QUAND P C X A
-------------------------------	---------------------------	--	-------------------------------	---------------------------------------

Gérald ROUSSEUW P C X A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P C X A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C A X
Patrick WATERS P C A X	Delphine BOULOT P C X A	Bruno LEFRANCOIS P C A X		

N'accepte pas le devis présenté.

Décide de la suite à donner au projet de zone de fraîcheur : en suspension pour le moment.

16. Panneaux commémoratifs en mémoire des soldats américains : devis

Conformément à la délibération n°2025-8 du 21/10/2025, la réflexion a été poursuivie concernant la faisabilité de l'installation de panneaux commémoratifs sur les mâts d'éclairage du SDEC Energie.

Le SDEC Energie donne son accord : « Pour cette demande, OK pour le panneau Armor 600x900 sur VESTA NR 5m (centre de gravité du panneau à 4.65m), à la condition impérative qu'il n'y ait pas autre chose sur le mât, selon note de calcul jointe. »

Le devis pour la réalisation de 10 panneaux s'élève à 1 104.11 € HT / 1 342.93 € TTC (SELF SIGNALS).

Teneur des discussions : Les poser assez haut pour éviter les vols. Ne pas les accrocher perpendiculairement à la route pour éviter qu'ils ne soient abimés par des engins agricoles. Prévoir la location d'une nacelle pour la pose qui sera effectuée par les agents communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité** :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Accepte le devis présenté et autorise Madame le Maire à le signer.

17. Autopartage : revoir le montant de la franchise en cas de sinistre

La zoé en autopartage a été accidentée en décembre dernier, la conductrice a percuté un sanglier sur la RN13. Suite aux nombreux échanges avec CLEM, notre prestataire qui gère la location du véhicule et la facturation, il s'avère que les conditions générales prévoient la facturation de la franchise à hauteur de 600 € + 50 € de frais de dossier. Notre franchise est en réalité de 817 €.

Pour modifier le paramétrage, le tarif est de 396.25 € TTC. Renseignements pris, les tarifs pourraient être modifiés en même temps. Pour mémoire, tarifs actuels :

	Autopartage
Tarif	2 créneaux disponibles: - Matin – de 5h30 à 13h - Après-midi – de 13h à 21h30 Tarif: - 1 créneau: 6€ - 2 créneaux: 10€
Frais de réservation	1€ / réservation
Mode de paiement	Carte bancaire
Caution loueur*	
Franchise**	600€
Justificatifs demandés	CB valide, permis de conduire, justificatif de domicile
Horaires de réservation	5h30 – 21h30

Teneur des discussions : *La voiture est immobilisée depuis l'accident qui a eu lieu en décembre. La franchise de l'assurance GROUPAMA de la mairie est de 817€. Or le contrat CLEM ne prévoit que 600€ de remboursement de franchise à la mairie. La question étant de savoir si on est d'accord pour payer 396,25€ pour avoir la possibilité de changer les clauses du contrat avec CLEM.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à la majorité :**

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P C X A	Françoise DUSSERT- SARTHE P C X A	Frédéric FOSSEY P C X A	Françoise LE MAR- QUAND P C X A
Gérald ROUSSEUW P C X A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P C X A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P C X A
Patrick WATERS P C X A	Delphine BOULOT P C X A	Bruno LEFRANCOIS P C X A		

**N'accepte pas le devis présenté,
Décide de ne pas modifier le montant de la franchise,
Décide de ne pas modifier les tarifs de location.**

18. Cinéma – la Poste : point d'avancement

Point sur le calendrier de Monsieur DAUCHEZ :

Le permis de construire pour le bâtiment de la poste a été accordé le 29 décembre 2025 et affiché depuis le 13 janvier 2026. Un huissier est passé constater l'affichage le 14 janvier 2026.

Les appels d'offres pour les travaux des logements et du restaurant vont être mis en ligne la semaine prochaine avec un retour des offres fixé à la fin du mois de février. Les travaux pourraient commencer fin avril ou début mai.

Concernant le restaurant, à ce jour, 3 candidatures sont proposées par la Chambre des Métiers et la mairie a reçu une candidature libre. L'analyse des candidatures sera faite par la Chambre de Métiers après le 31 janvier. Puis un classement sera établi.

La semaine prochaine, l'architecte fera une nouvelle proposition d'aménagement de la salle des fêtes suite à notre demande de laisser une capacité maximale d'accueil du public.

DETR DSIL : demande à renouveler en 2026.

Proposition de prêt à court terme du Crédit Agricole : **au taux de 2,89 %**

19. Plaquette « La reconstruction à Trévières » : devis IMB

Le CAUE a réalisé une plaquette présentant la Reconstruction à Trévières.

Un devis a été demandé à IMB pour l'impression de cette plaquette :

Pour 1500 exemplaires 366 € HT

Pour 1000 exemplaires 332 € HT

Pour 2000 exemplaires 400 € HT

Teneur des discussions : *On prévoit d'en distribuer dans chaque foyer et dans les offices de tourisme.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, **à l'unanimité :**

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

**Accepte le devis présenté : nombre d'exemplaires : 2000 exemplaires.
Autorise Madame le Maire à le signer.**

20. Compte-rendu des commissions communales

Réunion pour la préparation des travaux du plateau-ralentisseur de la rue du Pont de la Barre. Ces travaux seront réalisés durant les vacances d'hiver, les 2 dernières semaines de février.

21. Questions diverses

- **Délégation exercée** : 3128 € HT pour le PC de la station-service qui est hors d'usage depuis la tempête Gorette dans la nuit du 08 au 09 janvier. La station-service ne fonctionne plus.
- Inauguration des panneaux photovoltaïques / boulodrome : 07/03/2026. **L'entreprise Pézeril doit venir mettre du gravier sur le terrain de pétanque.**
- Pose et inauguration des boîtes à livres du CMJ : fin février / début mars (fabrication, peinture en atelier aux vacances de février) **Le CMJ a le projet d'installer des boîtes à livres. L'une près de l'abri-bus et l'autre près du parc à jeux. Bruno Bellée va fabriquer les éléments et les jeunes iront l'aider à monter les boîtes et les peindront pendant les vacances de février.**

Ils iront rendre visite aux résidents de l'ehpad le 30 janvier pour leur présenter leurs vœux.

Organisation du carnaval. Affiches en cours d'élaboration.

- Mise en place de la plaque commémorative en hommage aux soldats américains : plate-forme béton + traitement du bois / inauguration en juin (6 au 10 juin 2026).
- Lotissement Arketype :
 - o réfléchir à un nom de rue pour l'impasse créée au départ de la rue Louise Bécué
 - o bordures de trottoir à revoir
 - o 2 places de stationnement au lieu de 3

Des bâches des plantations se sont envolées suite à la tempête Gorette.

La police de l'eau demande que les arbres qui sont dans les bassins de rétention d'eau soient déplantés.

- Elections municipales : **diffusion du rappel des nouvelles dispositions. L'élection des adjoints au maire change : après que le conseil décide du nombre d'adjoints, une liste devra être proposée et ce sera une élection de liste et non individuelle.**
- Broyeur / devis – en attente
- Mur de la sacristie : RDV avec la paroisse . **Le mur a été abattu. Les gravats serviront à combler les trous d'aération.**
- Centre de secours : fuite sur la toiture . **Pas de couvreur pour le moment.**
- SEROC :
 - o Sites de compostage collectif
 - o Proposition d'évènement : **Tous au Compost dure du 28 mars au 12 avril. La commune dispose de 3 sites de compostage de quartier, aussi nous aimerions proposer d'organiser un évènement sur une journée ou une demie journée pendant cette période, incluant par exemple une récolte de compost, une distribution de bioseaux aux habitants de la commune, et pourquoi pas une animation autour de notre nouveau support d'animation : «la tapisserie de Bayeux du compostage », qui est un détournement de l'authentique tapisserie de Bayeux, permettant d'évoquer le tri des déchets alimentaires, leur compostage et leur retour au sol. Ce support de 11 mètres de long est un moyen ludique et pédagogique d'attirer l'œil et l'attention, et permet toutes sortes d'animations (visite guidée, jeu de piste ou escape game, visite libre).**
Je pensais également aux jardins partagés, nous pourrions acheminer le compost mûr des autres sites vers ce lieu et proposer un temps convivial.

Le Seroc propose d'installer 4 nouveaux composteurs.

- Travaux à l'EVS : **les travaux de la cuisine sont terminés. Rendez-vous avec l'architecte Mme Borré pour voir les points à finaliser.**
- **Le petit bâtiment de stockage au cimetière est en mauvais état.**
- **Lecture d'un courrier de Mme Richard Mauricette à propos de ses eaux pluviales qui s'évacuent avec les eaux usées.**
- **Quelques personnes âgées se sont plaintes auprès de Françoise Dussert du déménagement de la boîte aux lettres à la mairie.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45
La prochaine réunion est fixée au mardi 10/02/2026 à 20h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

1. Engagement des crédits d'investissement pour l'année 2026
2. Tarifs de location 2026
3. Droits de place 2026
4. Tarifs des concessions au cimetière 2026
5. Convention relative au contrat départemental de territoire 2022-2027 : avenant n°2
6. Jardin-forêt – nouveau contrat ORE avec l'association le Danub
7. Subventions aux associations tréviéroises : date de dépôt du dossier 2026
8. Demande de subvention « Pompiers Missions Humanitaires »
9. Halle : portes automatiques
10. Borne autopartage : convention avec le SDEC Energie – avenant n°1
11. Audits énergétiques (Presbytère et maison communale) : conventions avec le SDEC Energie
12. Salle des fêtes : devis Tecnocest pour le fourneau
13. Eco pâturage : devis 2026
14. Ilot de fraîcheur : devis Ecotone, suite à donner
15. Panneaux commémoratifs en mémoire des soldats américains : devis
16. Autopartage : actualisation du montant de la franchise en cas de sinistre et de tarifs de location
17. Plaque « La reconstruction à Trévières » : devis IMB

Signature du Président et du secrétaire de séance :

